

BOIS UNE RÉUNION EN VUE DU CONTRAT DE FILIÈRE RÉGIONALE

LES ACTEURS DÉPARTEMENTAUX DU SECTEUR ÉTAIENT INVITÉS À FAIRE ÉTAT DE LEURS PROPOSITIONS, NOTAMMENT POUR LA VALORISATION DES ESSENCES LOCALES.

Par Sébastien Jaquart

Les entreprises et les structures du secteur du bois étaient conviées le 14 janvier à Visiobois, pour une réunion de concertation autour du contrat de filière Auvergne-Rhône-Alpes. « Il s'agissait de discuter des orientations, de définir les priorités et les actions, avec la volonté de coller au plus près des préoccupations du territoire. Chaque région doit établir son contrat de filière. Ce travail est piloté par la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, en partenariat avec les



interprofessions de chaque département », explique Valérie Chevallon, directrice de la Fédération interprofessionnelle du bois de l'Ain (Fibois 01). Ont été abordés à cette occasion, les points forts et les points faibles de la construction bois, des scieries, du bois énergie, ainsi que du secteur de

SYNTHÈSE

Une première synthèse des actions prioritaires pour développer la filière doit être rédigée au terme des ateliers territoriaux. Les entreprises pourront alors apporter de nouvelles contributions via une consultation en ligne. La synthèse en ligne vers la consultation seront en ligne mi-février sur fibois01.org.

la menuiserie et de l'agencement, avec en filigrane, la volonté de valoriser la transformation des essences locales sur le territoire et l'espoir de propositions pour améliorer l'image du matériau bois auprès des prescripteurs, pour répondre aux problématiques de recrutement, ou encore pour parfaire les relations entre l'amont et l'aval.

LIVRE BLANC

Dans l'Ain, cette réunion a en plus été l'occasion de conduire la réflexion sur le contenu du prochain livre blanc de la filière, le troisième arrivant à échéance. Si celui-ci devait être renouvelé, il porterait sur la période 2020-2022. « Cette réunion de préfiguration du contrat de filière a permis de jeter des bases, note Valérie Chevallon. Elle n'a cependant porté, pour l'essentiel, que sur des préoccupations aval, de débouchés, de valorisation des bois locaux, de développement de réseaux d'entreprises... Les préoccupations amonts ont été peu évoquées. »

CONJONCTURE

INSEE : UN 3^e TRIMESTRE 2018 EN DENTS DE SCIE

